

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

COMPTE RENDU AFFICHE LE 5 février 2025

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 15

PRESIDENT : M. Didier TESTE, Maire

SECRETAIRE ELUE : Mme Yvette BONNARD

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Didier TESTE, M. Lucien BRUYAS, Mme Murielle BOIRON, M. Sylvain RIVORY, M. Fabrice FOND, M. Christophe BROSSON, M. Christian CLOUPET, Mme Yvette BONNARD, Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU, M. Joël BALLAS, Mme Camille BRUYAS, Mme Isabelle MARQUET, Mme Marielle GIRAUD COLOMBET

Membres absents excusés : M. Pierre BOIRON, Mme Marie-Françoise BONNARD

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

### GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

M. le Maire rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation. Ce stage peut faire l'objet d'une contrepartie financière sous forme de rémunération ou de gratification.

Il propose au Conseil Municipal de fixer les conditions suivantes pour le versement de cette gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans les services de la commune de Longes :

Stage d'une durée minimum de deux mois.

Indemnité forfaitaire, le montant est déterminé dans la limite de 12,50 % du plafond de la sécurité sociale de l'année en cours.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal adopte le principe du versement d'une gratification aux stagiaires et charge Monsieur le Maire de signer les conventions correspondantes.

### PARTICIPATION AUX CENTRES MUSICAUX RURAUX

Cette participation permet de rémunérer les Centres Musicaux Ruraux pour les cours de musique dispensés à l'école de Longes, à raison de deux heures par semaine durant l'année scolaire.

- Pour l'année 2024, le coût s'élevait à 2 138,34 € par heure et par an, soit un total de 4 319,45 € pour 2 heures.
- Pour l'année 2025, ce montant passe à 2 170,42 € par heure et par an, soit 4 384,25 € pour 2 heures, ce qui représente une augmentation de 1,50 %.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal accepte l'augmentation de la base horaire et charge Monsieur le Maire de signer l'avenant à la convention.

### MAINTENANCE DU SITE INTERNET

Mme Camille BRUYAS informe le Conseil Municipal qu'une proposition de tarif a été demandée à l'entreprise *LAMBERT G*, qui a assuré la finalisation et la mise en ligne du site internet, pour sa maintenance trimestrielle. Considérant la proposition de contrat de la société *LAMBERTG* (69420 Longes) pour la maintenance annuelle du site internet, incluant :

- Une sauvegarde mensuelle
  - Des mises à jour mensuelles
  - La correction des anomalies
- La surveillance et l'optimisation

Le coût du forfait trimestriel s'élève à **245,00 € TTC**.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'acceptation du devis et charge Monsieur le Maire de signer le contrat correspondant.

### AMMENAGEMENT DU PASSAGE DES HORTENSIAS — DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENTS DE TERRITOIRES RURAUX 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté d'aménagement du passage des hortensias aux normes PMR dans le cadre du déplacement de la médiathèque.

Pour cela, des devis ont été demandés à différentes entreprises :

Etude de faisabilité eaux pluviales - Montant : 1000,00 € HT

Terrassement, VRD et Maçonnerie – Montant des travaux : 19.100,00 € H.T.

Serrurerie – Montant des travaux : 9.970,00 € H.T.

Panneaux de signalisation : 517,00 € H.T

Le montant total des travaux s'élève donc à 30.587,00 € HT soit 36.704,40 € TTC

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter de la part de l'Etat l'obtention de la D.E.T.R. 2025 au taux de 40%, soit 12.234,80 €.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les droits de préemption urbain suivant

D'une maison d'habitation au 10, Chemin de Suzieu

D'une maison d'habitation au 2300 Route de Condrieu

De deux maisons d'habitation au 10 et 30 Chemin de Maury

D'un terrain constructible Chemin des Ecoliers – Hameau de Dizimieux



## QUESTIONS DIVERSES

### COMMUNICATION

L'application *Illinap* est adoptée de façon satisfaisante dans la commune, avec environ 500 abonnés depuis son lancement.

En revanche, concernant *Jouons Local*, le démarrage est bien plus timide, avec seulement 200 abonnés environ. Le conseil municipal rappelle que cette application a été déployée pour répondre à une demande de canal de communication pour les acteurs locaux, mais constate qu'à ce jour, elle n'est pas utilisée comme souhaités. Les commerçants, producteurs et artisans sont donc invités à profiter pleinement de celle-ci. Un point sera fait en octobre afin de décider de sa conservation ou non.

Il est évoqué de moderniser le logo de la commune afin de le rendre plus actuel, plus facile à intégrer et à utiliser avec le nouveau site internet.

L'acquisition de la tablette destinée aux aînés de la commune est toujours d'actualité, mais la commune attend encore la validation d'une subvention pour procéder à son achat.

### ECOLE / ENFANCE

Mme Marielle GIRAUD COLOMBET a assisté à une présentation d'un projet jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération. Ce projet implique la réalisation d'un court-métrage permettant aux jeunes de parler et de présenter les singularités du patrimoine, du terroir et de la culture des 11 communes dont ils font partie. Une première rencontre entre le réalisateur, le producteur de *Metam Production* et les jeunes a eu lieu. Elle a permis de poser les bases du projet, d'échanger sur les idées de contenu éditorial pour le scénario et le script, et de réfléchir aux éléments à filmer.

M. Fabrice FOND a participé à la commission jeunesse pour le renouvellement de la Convention Territoriale Globale.

Cette convention de partenariat avec la CAF vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire. La directrice du périscolaire est référente sur ce dossier.

### CCAS

Mme Isabelle MARQUET présente un projet de journée sur la sécurité routière en lien avec l'école primaire de Longes. Un groupe de travail sera constitué pour avancer sur ce dossier.

### CULTURE

Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU fait état de l'avancement de l'organisation de la journée *Caravan'Jazz* qui aura lieu le dimanche 8 juin sur notre commune. Une étape importante sera la visite de l'équipe technique. Les grandes lignes du déroulement de cette journée, notamment la restauration et les animations, seront définies à l'issue de celle-ci.

### VOIRIE

M. Christophe BROSSON fait état de l'avancement des travaux réalisés par l'entreprise *Chavassieux TP* sur les chemins endommagés par les intempéries d'octobre.

M. le Maire rappelle que la participation et l'aide des agriculteurs sont les bienvenues pour mener à bien la remise en état des chemins.

M. Christan CLOUPET remercie également l'équipe des services techniques pour leur implication dans la remise en état de certains chemins et sentiers piétons de la commune.

## **PARC DU PILAT**

M. Joël BALLAS a participé à une enquête sur la gestion des exploitations de bois dans le Pilat, afin de mieux connaître les conditions d'exploitation sur la commune.

Lors d'une matinée organisée par l'ONF et le CRPF, il a pu découvrir certaines subventions disponibles pour l'entretien des chemins utilisés dans l'exploitation forestière.

M. Lucien BRUYAS rappelle la tenue d'une réunion publique à la salle des fêtes des Haies concernant la charte du Pilat, le 10 février à 18h30.

Le 19 février se tiendra le comité syndical du Parc du Pilat, et le 10 février aura lieu le comité de pilotage du PLUi à Vienne.

Le PLUi doit être finalisé en juin, notamment en ce qui concerne les quotas de constructions neuves sur les communes.

M. Christant CLOUPET propose deux dates pour l'opération *Longes Propre*, en collaboration avec le Parc du Pilat :

Vendredi 21 mars après midi avec l'école

Samedi 22 mars pour une matinée ouverte à tous

Ces dates sont à valider et seront confirmées lors du prochain conseil municipal.

M. Christan CLOUPET rappelle les conditions financières de l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'école, ainsi que la nécessité de prendre une décision lors du prochain conseil municipal pour le lancement de ce projet.

M. Didier TESTE rappelle l'importance de la présence d'un membre du conseil municipal lors des assemblées générales des associations de la commune.

Il présente également la solution retenue pour le dépôt du dossier de permis de construire pour l'aménagement de la médiathèque, en tenant compte des contraintes légales en vigueur.

M. le Maire propose au conseil municipal que l'AJCL mette en place une charte à respecter par les participants de la *Vogue* lors du *Corso*, afin de limiter la consommation d'alcool et d'assurer la sécurité du défilé. Pour la soirée du dimanche, il propose également que la municipalité prenne en charge un service de sécurité afin de limiter les incidents.

La Dernière estimation de la population de Longes est de 962 habitants, soit 15 de moins que lors du précédent recensement.

Il est donc essentiel de réussir à mener à bien le projet de contournement et le lotissement du chemin de la Charpière, afin d'attirer de nouvelles familles dans le village.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,  
LA SEANCE EST LEVEE A 23h05  
PROCHAIN CONSEIL MERCREDI 26 FEVRIER 20H30**



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE  
DE LA COMMUNE



## RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



**01** | Téléchargez l'appli    **02** | Recherchez votre commune    **03** | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,  
Made in France et disponible sur :

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

DISPONIBLE AVEC  
AppGallery





**Jouons local**

Onlywin SAS

OBTENIR



Recevez l'actualité de  
vos acteurs locaux  
en temps réel !



Pour les téléphones  
Apple, Allez dans App  
Store ; recherchez  
l'application  
« Jouons Local »  
et cliquez sur  
« Obtenir »

Pour les téléphones  
« Android », allez dans  
Google Play ;  
recherchez  
l'application  
« Jouons Local »  
et cliquez sur  
« Installer »

La MJC de Vienne en collaboration avec 24 communes environnantes de Vienne Condrieu Agglomération présente

# 43<sup>ème</sup> Festival d'Humour de Vienne et alentours !



**18 MARS AU 5 AVRIL 2025**

[www.mjc-vienne.org](http://www.mjc-vienne.org)



## LA PROG EN 1 CLIN D'OEIL

▪ Mardi 18 mars - AMPUIS: Delphine Delepaut et Babass	18€
▪ Mercredi 19 mars - PRIMARETTE: Hélène Sido	18€
▪ Jeudi 20 mars - CHONAS L'AMBALAN: Etienne S	18€
▪ Vendredi 21 mars - LUZINAY: William Pilet	18€
▪ Samedi 22 mars - VIENNE: Théâtre Klek Entos	32€
▪ Dimanche 23 mars - VIENNE: Christophe Alévêque	25€
▪ Mardi 25 mars - SEPTÈME: Elodie KV	18€
▪ Mercredi 26 mars - CHUZELLES: Amandine Lourdel	18€
▪ Jeudi 27 mars - ST SORLIN: Chraz	18€
▪ Vendredi 28 mars - CHASSE sur RHONE: Régis Mailhot	22€
▪ Samedi 29 mars - CONDRIEU: Lou Volt et Eric Toulis	18€
▪ Mardi 1 <sup>er</sup> avril - SERPAIZE: Karim Mendil	18€
▪ Mercredi 2 avril - LES COTES D'AREY: Charly	18€
▪ Jeudi 3 avril - TREVES: Jean-Michel Ralet	18€
▪ Vendredi 4 avril - EYZIN-PINET: Gutane	18€
▪ Samedi 5 avril - VIENNE: Frédéric Fromet + Surprise	25€

### PASS VILLAGES: 45 €

Etienne S à Chonas l'Amballan le 20 mars

Chraz à St Sorlin le 27 mars

Jean-Michel Rallet à Trèves le 3 avril

### PASS MANEGE: 45 €

Christophe Alévêque le 23 mars

Frédéric Fromet + Surprise le 5 avril

### PASS ALENTOURS: 195 €

Les 13 spectacles HORS-MANEGE



**PENSEZ AUX ENFANTS  
QUI VONT REPRENDRE  
LE CHEMIN DE L'ÉCOLE !!!**

**TROTTOIR  
PAS  
CROTTOIR!**

**NAN MAIS  
SERIEUX  
TU NE VAS PAS  
LA LAISSER  
COMME ÇA !!!**

**#ÇASEFAITPAS**

